ANOT DE MAIZIÈRES (Cyprien), littérateur et publiciste, né à Saint-Germain-Mont (Ardennes), en 1794. Royaliste, mais animé de quelques sentiments libéraux, il combattit sous la Restauration les actes rétrogrades du gouvernement. Outre sa collaboration à plusieurs journaux, il a écrit divers ouvrages, dont le plus important a pour titre : *Code sacré, ou Exposé comparatif de toutes les religions de la terre*. Dans ces derniers temps, il était encore attaché à la rédaction du journal légitimiste l'*Union*.

ANOTE adj. (a-no-te — du gr. *a* priv. ; *oûs, ôtos*, oreille). Zool. Qui n'a pas d'oreilles.

ANOTIDE s. f. (a-no-ti-de — du gr. *a* priv. ; *ôtis , ôtidos* , petite oreille). Bot. Genre de plantes de la famille des rubiacées, renfermant une quinzaine d'espèces, qui croissent toutes dans les régions équatoriales de l'Amérique.

ANOTIE s. f. (a-no-ti — du gr. *a* priv.; *ôtis, ôtidos*, petite oreille, oreillette). Entom. Genre d'insectes hémiptères, voisin des fulgores ou porte-lanternes, et renfermant une seule espèce, qui vit dans l'Amérique du Nord.

ANOTTO s. m. (a-no-to). Chim. Matière résineuse, colorante, tirée du bixa orellana, et qui est un mélange de deux principes colorants : l'*orelline* et l'*oreilleine*.

ANOU s. m. (a-nou). Bot. Espèce de palmier de Sumatra.

ANOUKE ou **ANOUKI**. Myth. Divinité des anciens Égyptiens, et, selon quelques mythographes, la même que la Vesta des Latins.

ANOUL (Victor-Prosper-Ernest), général belge, né à Bruxelles en 1794, mort en 1862, servit dans les rangs de l'armée jusqu'aux Cent-Jours. Officier de cavalerie en 1810, il reçut trois blessures à Leipzig, et obtint la croix de chevalier en 1894, mort en 1862, servit dans les rangs de l'armée jusqu'aux Cent-Jours. Officier de cavalerie en 1810, il reçut trois blessures à Leipzig, et obtint la croix de chevalier en 1894, mort en 1862, remit le maréchal Macdonald. Redevenu Hollandais à la Restauration, il suivit son nouveau drapeau sur le champ de bataille de Waterloo. En 1831, il se rallia aux destinées de la Belgique émancipée, et reçut le commandement d'un régiment de cavalerie. En 1841, il fut promu au grade de général-major, puis tard, celui de lieutenant général, devint aide de camp du roi, et fut quelque temps ministre de la guerre.

ANOURE adj. (a-nou-re — du gr. *a* priv. ; *oura*, queue). Zool. Se dit des animaux dépourvus de queue.

— s. m. pl. Ordre de la classe des amphibiens ou batraciens, renfermant les espèces qui sont dépourvues de queue à l'âge adulte : tels sont les crapauds, les grenouilles, les rainettes et les pipas.

— **Encycl.** Les *anoures*, appelés encore *batraciens anoures*, *batraciens*, ressemblent plus ou moins à la grenouille par leur apparence générale, ainsi que par la nature de leurs métamorphoses. Leur forme définitive présente un contraste remarquable avec celle sous laquelle ils se montrent au sortir de l'œuf : quatre pattes, les deux antérieures courtes, les deux postérieures développées, ce qui rend ces animaux impropres à la marche ordinaire, et ne leur permet d'autre mode de progression que la natation et le saut ; une colonne vertébrale composée au plus de neuf vertèbres pleuses, deux poumons égaux entre eux et vésiculeux, pas de branchies, des intestins courts, et, comme conséquence, le régime animal ; tels sont les caractères de l'état parfait.

A l'état de *têtards*, c'est-à-dire, avant que leur métamorphose ait commencé, ils ont des branchies et point de poumons, une longue queue qui leur sert d'organe locomoteur et point de pattes, des intestins très-longs appropriés à leur nourriture, qui consiste exclusivement en substances végétales.

MM. Paul Gervais et Van Beneden divisent l'ordre des *anoures* ou *batracides* en deux familles : les *pipadés*, qui comprennent les pipas et les dactylèthres ; les *ranadés*, qui comprennent les rainettes, les grenouilles et les crapauds. Les pipadés manquent de langue, ce qui leur a fait donner, par MM. Duméril et Bibron, le nom de *phrynaglosses* (*phrunos*, crapaud, à privatif, et *glôssa*, langue) ; ils ont les apophyses transverses des premières vertèbres dorsales très-longues et costiformes ; enfin leurs trompes d'Eustache s'ouvrent dans l'arrière-gorge, par un orifice unique et médian. Les ranidés ont la langue très-développée (d'où le nom de *phrynaglosses*), deux ouvertures distinctes pour les deux trompes d'Eustache, pas d'apophyses transverses costiformes. On doit remarquer que la langue, chez les ranidés, sert à introduire, comme par déglutition, l'air dans l'intérieur des poumons. Chez les pipadés, les longues apophyses transverses suppléent dans l'inspiration au défaut de la langue. V. AMPHIBIENS.

ANOURELLE s. f. (a-nou-rè-le — du gr. *a* priv. ; *oura*, queue). Zool. Genre de rotifères voisin des brachions, et renfermant un petit nombre d'espèces, qui vivent, pour la plupart, dans les eaux douces marécageuses.

ANOUSVÁRA s. m. (a-nou-svá-ra). Gramm. Dans le sanscrit, Nom d'un signe alphabétique qui se place au-dessus de la lettre après laquelle il doit se prononcer.

ANOUVAKA s. m. (a-nou-va-ka). Une des subdivisions des *Védas*, livres sacrés des Hindous.

A NOVO loc. lat. (a-no-vô). Mots lat. qui signif. *de nouveau* : *l'affaire fut renvoyée à* A NOVO *devant la cour de Douai.*

ANOXÉMIE s. f. (a-no-ksé-mi — du gr. *a* priv. ; *oxus*, aigre ; *aima*, sang). Pathol. Défaut d'oxygénation du sang.

ANOXYE s. f. (a-no-ksi — du gr. *a* priv. *oxus* , aigu). Entom. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, formé aux dépens des hannetons, et renfermant un certain nombre d'espèces, dont plusieurs vivent en France.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien français, né à Paris en 1723, mort en 1806. Il entra à dix-sept ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève, professa quelque temps la théologie et les lettres, et fut successivement directeur du séminaire de Reims, puis du collége de Senlis, qui appartenait à son ordre, curé de Château-Renard, près de Montargis, et enfin curé de la Villette, près Paris. Jeté dans la prison de Saint-Lazare pendant la Terreur, il entra à l'Institut national après avoir recouvré sa liberté, et fut attaché plus tard aux archives du ministère des relations extérieures. Il a laissé un grand nombre de travaux historiques : *Esprit de la Ligue*, 1767, esquisse assez pâle, mais bien coordonnée, et à laquelle il dut sa réputation ; *Précis de l'histoire universelle*, abrégé de la grande *Histoire universelle* des Anglais ; *Motifs des guerres et des traités de paix sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI* ; *Histoire de Reims*, etc. Il composa son *Histoire de France* à l'âge de quatre-vingts ans et sur l'invitation de l'empereur. C'est la plus faible de ses productions, et c'est cependant celle dont la spéculation a le plus multiplié les éditions.

ANQUETIL - DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), illustre orientaliste, frère du précédent, né à Paris en 1731, mort en 1805. Il étudia et les langues orientales, lorsque quelques feuilles calquées sur le sanscrit en langue zende lui tombèrent sous les yeux. Il n'eut plus dès lors qu'une seule préoccupation : apprendre cet antique idiome et découvrir les livres sacrés de Zoroastre, afin d'enrichir l'orientalisme de la connaissance des doctrines religieuses des anciens Perses, sur lesquelles on n'avait encore que de vagues notions. Dépourvu de fortune, il s'enrôla, comme simple soldat (1754), dans une compagnie qui partait pour l'Inde, afin de pouvoir faire le voyage gratuitement, mais fut bientôt libéré, grâce à la protection de Malesherbes et de l'abbé Barthélemy , et s'embarqua à Lorient avec un secours d'argent accordé par le roi. Après avoir, au prix de mille souffrances, parcouru une partie de l'Inde, il s'établit à Surate, où il retrouva une colonie de Guèbres, chassés jadis de la Perse par la conquête musulmane, et qui conservaient de siècle en siècle les traditions sacrées de l'antique religion de Zoroastre. En gagna la confiance des *destours* ou prêtres, se fit initier à la connaissance de leurs livres saints et des anciens idiomes de leur race, et rapporta en France ses précieux manuscrits (1762). Il se mit immédiatement à l'œuvre, afin de communiquer ses découvertes au monde savant. Le résultat de ses travaux parut en 1771, sous le titre de *Zend-Avesta*. C'est une traduction du *Vendidad* et de quelques autres livres sacrés des Guèbres , précédée d'une relation des voyages de l'auteur. La publication de ces monuments originaux a fait époque dans l'histoire de l'orientalisme , et c'est de ce moment que datent les études sérieuses sur le zend et la religion des anciens Perses. études qui ont fait de si grands progrès avec les beaux travaux des Kleuker, des Burnouf, des Olzhausen, etc. Anquetil-Duperron était un juge érudit, exclusivement occupé de ses études, méprisant toutes les commodités de la vie, vivant de pain et de laitage et se privant de feu l'hiver, de matelas et même de linge. Soit fierté, soit bizarrerie, il refusa constamment les secours que lui offraient les sociétés savantes. et le gouvernement, et son extérieur était si misérable, qu'on lui offrit plusieurs fois l'aumône dans les rues. Il avait été admis à l'Académie des inscriptions en 1763. Parmi ses ouvrages on distingue encore : *Législation orientale* ; *Recherches historiques et geographiques sur l'Inde* ; *l'Inde en rapport avec l'Europe*, etc.

ANQUISTION s. f. (an-ki-zi-si-on — lat. *anquisitio*, même sens). Dr. rom. Demande en indemnité formée par le plaignant contre le défendeur.

ANRÉDÉRE s. f. (an-ré-dè-re). Bot. Genre de la famille des chénopodées, comprenant des plantes grimpantes indigènes des Antilles.

ANSA, rivière d'Espagne, province de Biscaye, prend sa source à la sierra Encoma, coule du S. au N.-O., arrose Bilbao, et se jette dans le golfe de Gascogne à Portugalete, après un cours de 85 kil. ; assez profonde pour recevoir des navires marchands.

ANSALDI (Innocent), peintre et littérateur italien, né en 1734, à Pescia, mort en 1816. Il n'est guère connu que par sa traduction en vers *sciolti* du poëme de Du Fresnoy : *De Arte graphica*, et par quelques autres écrits sur les arts.

ANSALDO (Giovanni-Andrea), peintre italien, né à Voltri, dans le territoire de Gênes, en 1584, mort en 1638. Il fut élève d'Horace Cambiaso , mais on peut dire qu'il se forma lui-même par l'étude de Paul Véronèse, dont il imita avec succès le style large et le brillant coloris. Il devint surtout habile dans la peinture à fresque, la représenta avec éclat dans à Gênes lui valut de nombreux ennemis : il eut avec un de ses confrères, nommé Giulio Benso , une querelle où il reçut une grave blessure, et, quelque temps après, il fut de nouveau frappé par une main inconnue. On cite, parmi ses meilleurs ouvrages, les fresques du palais Spinola, à Saint-Pierre d'Arena, représentant les exploits guerriers du marquis Federico, propriétaire de ce palais ; la coupole (*Assomption*) de l'église de l'Annunziata, ouvrage vanté par Lanzi pour sa belle ordonnance, et qui a été malheureusement endommagé par l'humidité ; la *Peste de Milan*, exécutée pour l'église de Saint Nicolas et Saint Erasme; un tableau de *Saint Thomas baptisant trois rois dans un temple*, etc.

ANSANO ou **SANO DI PIETRO**, peintre de l'école italienne , né à Sienne en 1405, mort dans la même ville en 1481. Il fit des peintures à fresque dans les églises et dans les palais de sa ville natale, et fut l'un des miniaturistes les plus célèbres de son temps : la bibliothèque de Sienne possède plusieurs manuscrits ornés par lui de miniatures vraiment remarquables. Il jouit de son vivant d'une grande estime, et fut appelé le *Beato Angelico de Sienne*. Le musée Napoléon III a de lui une predella composée de cinq petits sujets représentant divers épisodes de la *Vie de saint Jérôme*.

ANSARIÉ ou **ANSARIEH**, peuple de la Syrie qui habite la chaîne comprise entre *Antakieh* et le *Nahr-el-Kébir*, grande rivière (Eleuthérus des anciens), dans le pachalik de Tripoli. Les Ansarieh sont divisés en plusieurs peuplades ou sectes qui se rapprochent plus ou moins de l'islamisme ; mais les dogmes de cette religion sont mêlés à d'autres croyances dont il est résulté un ensemble informe. Voici comment Guillaume de Tyr raconte l'origine de la doctrine des Ansarieh. « Il y avait, dit-il, l'ère chrétienne, vivait aux environs de Koufa un vieillard que ses austérités faisaient passer pour un saint ; les gens du peuple allaient le consulter et écoutaient religieusement ses paroles. En peu de temps il se fit un grand nombre de partisans, parmi lesquels il choisit douze disciples pour répandre sa doctrine. Mais le chef militaire du district, alarmé de ses mouvements, le fit emprisonner ; la fille du geôlier, touchée du malheur de ce vieillard, favorisa son évasion, et le garda chez elle. Pour son, pour éviter les réprimandes, répandit le bruit qu'un ange avait délivré son prisonnier. De son côté, le nouveau prophète raconta la même chose à ses disciples, et se livra plus que jamais à la prédication de ses doctrines ; dans un livre, sorte de code religieux qu'il écrivit, il ordonna la prière, abolit la circoncision et le jeûne du Ramadan, proscrivit l'usage de la bière en faveur de celui du vin, et défendit de manger la viande des bêtes carnassières. Après avoir répandu ces prescriptions en Syrie, le vieillard disparut. Les Ansarieh, en souvenir de son heureuse fraude sur l'islamisme, l'ont encore modifiée et sont aujourd'hui tombés dans une complète anarchie religieuse. Leur pays, divisé en trois districts, obéit aux *Kyauddamin*, est tributaire du pacha de Tripoli.

ANSARIEN, ENNE adj. et s. (an-sa-ri-ain, è-ne — du mot arab. *ansar*, qui signif. *protecteur*). Hist. Nom donné aux habitants de Médine, lorsqu'ils protégèrent Mahomet et lui donnèrent un asile, lorsqu'il fut contraint de s'enfuir de la Mecque.

— Ont. Il a dit aussi des chrétiens. Mais les Arabes se servent plus ordinairement du mot *nassara*.

ANSATE s. f. (an-sa-te — lat. *ansata*, même sens). Lance ou javeline, munie d'un appui demi-circulaire pour la main, attaché au bois comme une poignée.

ANSBACH, ville de Baviere. V. ANSPACH.

ANSCHAIRE (saint), l'*Apôtre du Nord*, né vers 801, en Picardie, mort à Brême en 864. Il fut un des premiers missionnaires du Danemark et de la Suède, et dirigea les évêchés de Hambourg et de Brême. Le pape Nicolas Ier le nomma légat du saint-siége dans le Nord. Il reste de lui quelques *Lettres* et une *Vie de saint Werbehard*, premier évêque de Brême.

ANSCHÜTZ (Henri), acteur allemand, né à Luckau, en 1787, fit ses études à Leipzig et y débuta comme comédien en 1807. Il joua à Koenigsberg (1811), à Breslau (1814), passa, en 1821, au théâtre de la cour, à Vienne, et en devint plus tard le régisseur. Il s'est fait applaudir dans les rôles héroïques. Anschütz est allié d'une famille qui a compté jusqu'ici six de ses membres sur la scène.

ANSCHÜTZ (Joséphine Kette, dame), première femme du précédent, née en 1793, à Bamberg, débuta comme chanteuse au théâtre de cette ville, suivit son mari à Koenigsberg et à Breslau, et se sépara d'avec lui en 1820. Deux ans plus tard, elle épousa l'acteur Müller et parut depuis sur plusieurs scènes, sous le nom de Mme Müller-Anschütz.

ANSCHÜTZ (Auguste Budenopp, dame), seconde femme d'Anschütz, née vers 1800, et engagée à vingt-deux ans au théâtre de la cour, à Vienne.

ANSCHÜTZ (Edouard), frère de Henri et comme lui acteur de la cour, à Vienne, est mort en 1855, et a laissé un grand nombre de nouvelles.

ANSCHÜTZ (Alexandre), né du second mariage de Henri Anschütz, chante longtemps à Gênes sur le théâtre de Magdebourg, et devint, plus tard, professeur de chant à Francfort, où il épousa, en 1848, la cantatrice Elise Capitain.

ANSCHÜTZ (Auguste), sœur du précédent, embrassa aussi la carrière théâtrale, débuta à Leipzig, et joua successivement à Dresde et à Vienne. Elle épousa dans cette dernière ville le peintre Roberwein.

ANSE s. f. (an-se — lat. *ansa*, même sens, ou plutôt du celt. *ans*, courbure). Partie saillante, mince, ordinairement recourbée, par laquelle on saisit un vase, un ustensile, pour le soulever, le porter : *L'*ANSE *d'une cruche, d'un pot. L'*ANSE *d'un seau. L'*ANSE *d'un panier. Vase à une* ANSE, *à deux* ANSES. *En ce moment, elle revenait d'un pas léger, faisant gaiement danser par l'*ANSE *son panier vide, chantant, comme elle avait coutume à l'heure du matin.* (Cl. Robert.)

Un léger papillon, en ivoire sculpté,
Formait l'*anse du vase en déployant ses ailes.
LAMARTINE.

— Par compar. : *La raison est un pot à deux* ANSES, *qu'on peut saisir à gauche et à dextre. Montaigne.*) *Les maisons du garde fait partie de la forêt ; c'est une raillerie de prétendre avoir vendu le pot et non l'*ANSE. (P.-L. Cour.) *Hélas! les actions humaines se prennent par deux* ANSES. *Un flétrit en moi ce qu'on couronne en toi.* (V. Hugo.)

— *Faire le pot à deux anses*, Tenir les mains sur les coudes en écartant les bras, de façon à figurer les deux anses d'un pot. || Par plaisanterie, *Panier à deux anses*, Se dit de celui qui donne le bras à deux dames en même temps, une à gauche, l'autre à droite.

— Prov. *Faire danser l'anse du panier*, Se dit d'une cuisinière qui fait payer à ses maîtres plus cher qu'elle n'a payé elle-même les denrées qu'elle achète pour eux. *L'anse du panier*, Profit que fait celle qui fait danser l'anse du panier, qui bénéficie sur tout ce qu'elle achète : *L'*ANSE DU PANIER *sent beaucoup à cette cuisinière. (*Acad.) *Une cuisinière, très-forte sur l'*ANSE DU PANIER, *avait écrit sur son livre de compte : Un petit pain d'un sou acheté pour madame, ci... 2 sous.*

— Math. *Anse de panier*, Courbe que l'on obtient au moyen d'arcs de cercle raccordés : *L'*ANSE DE PANIER *est une ellipse à l'usage de ceux qui ne savent pas tracer cette dernière courbe.* || Archit. Nom donné à la courbe d'une voûte surbaissée, dont la hauteur est moindre que son demi-diamètre horizontal : *Voûte en* ANSE DE PANIER.

— Anat. Nom donné à toute portion d'intestin, de vaisseau, de nerf, qui décrit un arc : Anse *intestinale*, anse *nerveuse*, anse *anastomotique*.

— Méd. opér. *Anse de fil*, Fil auquel on fait décrire un arc pour circonscrire une partie sur laquelle on veut pratiquer une ligature.

— Mar. Bouts de filin épissés, en forme de pattes, sur les ralingues des voiles, pour y fixer les palanquins et les branches des boulines.

— Artill. Anneau de fer placé de chaque côté de l'œil d'une bombe.

— Agric. *Anse de pot*, Appui de la vigne.

— Techn. Partie d'une cloche qui sert à la suspendre. || Ornement de serrurerie composé de deux enroulements opposés. || Partie semi-circulaire d'un cadenas. || Ficelle qui sert à nouer les extrémités d'un filet, quand on commence à le faire.

— Géogr. Petite baie qui s'enfonce peu dans les terres : *Vous allez admirant de petites* anses *fraîches, abritées par des portiques grossièrement taillés, mais majestueux.* (Baiz.) *Sur une côte, l'*ANSE *n'offre de mouillage sûr qu'avec des vents de terre.* (William.) *Nous abordâmes une des petites* ANSES *de l'île, pour puiser de l'eau à une source voisine.* (Lamart.) *En un instant, on fut dans une petite* ANSE *formée par une échancrure naturelle : la barque toucha sur un fond de sable fin.* (Alex. Dum.)

Que j'aime à contempler, dans cette *anse écartée*,
La mer qui vient dormir sur la grève argentée,
Sans soupir et sans mouvement!
LAMARTINE.

— **Encycl.** ANSE DE PANIER. Courbe formée d'un nombre impair d'arcs de circonférence, le plus souvent 3 ou 5, et que l'on substitue à l'ellipse dans la construction des voûtes cintrées. *L'anse de panier* a trois arcs, ou, comme on dit, *a trois centres*, est la plus employée. Voici une manière très-simple de la tracer, quand la *montée* de la voûte, c'est-à-dire sa hauteur n'est pas donnée. Soit la droite AB,

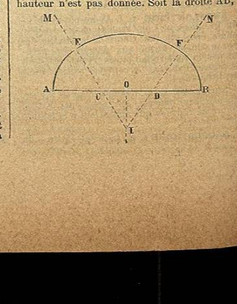

sur laquelle il s'agit d'établir une *anse de panier* : divisons cette droite en trois parties égales, AC, CD, DB ; élevons sur le milieu une perpendiculaire, et, du point C comme centre, avec un rayon égal à CA, décrivons un arc de cercle qui coupe cette perpendiculaire en un point I ; tirons ICM, IDN ; des points C et D, comme centres, avec CA et DB pour rayons, décrivons l'arc EF. La courbe AEFB est l'*anse demandée*. La somme de tous les arcs, quelque soit le nombre, qui forment une *anse de panier*, est égale à une demi-circonférence.

— **Homonyme.** Hanse.

ANSE s. f. V. HANSE.

ANSE, ville de France (Rhône), ch.-lieu de cant., arrond. et à 5 kilom. S. de Villefranche ; pop. agrd. 1,448 hab. — pop. tot. 2,141 hab. Situation charmante dans une vallée arrosée par la Saône ; ville très-ancienne ; vestiges d'un camp romain et ruines d'un palais d'Auguste. Résidence royale au XIe siècle, et siége de plusieurs conciles. On donnait le nom de *pays d'Anse* au territoire de ce canton.

ANSE (GRANDE-), gros bourg de la Martinique (Antilles), sur la côte N. ; arrond. et à 141 kilom. N.-O. de la Trinité ; port peu sûr ; 4,200 hab. Nombreuses sucreries.

ANSÉ, ÉE (an-sé) part. pass. du v. Anser.

— Antiq. *Croix ansée*, Chez les Egyptiens, Croix environnée d'un cercle et supportée à une anse. C'était le symbole de l'âme universelle.

ANSÉATIQUE (LIGUE). V. HANSÉATIQUE.

ANSEAUME, auteur dramatique, mort à Paris en 1784 ; connu surtout par ses opéras comiques des *Deux Chasseurs et la Laitière* (musique de Duni), et du *Tableau parlant* (musique de Grétry).

ANSEDONIA, ville d'Italie, dans l'ancien duché de Toscane ; à 11 kilom. S.-E. d'Orbitello ; 340 hab. Restes de *Cosa Volcientium*, ville ancienne d'Etrurie, et de murailles cyclopéennes.

ANSEGHEM, petite ville de Belgique, province de la Flandre occidentale, à 12 kilom. E. de Courtray ; 4,400 hab. Fabrique de tabac, brasserie, distillerie.

ANSÉGISE, abbé de Fontenelle ou saint Vandrille, mort en 833. Il fut chargé de missions importantes par Charlemagne et Louis le Débonnaire, et forma en 827 le premier recueil des capitulaires des rois.

ANSÉGISE, archevêque de Sens en 871, mort en 882. Il était frère de Wala, évêque d'Auxerre. Charles le Chauve le chargea de soutenir devant le pape Adrien II ses prétentions à la possession de la Lorraine, et de solliciter auprès de Jean VIII la couronne impériale.

ANSELIN (Jean-Louis), habile graveur, né à Paris en 1754, mort en 1823. Ses planches les plus remarquables sont : le *Siege de Calais*, d'après Barthélemy ; *Sabinus découvert dans sa retraite*, d'après Taillasson ; *Mathieu Ruant* chez *Ninon de l'Enclos*, d'après Monsiau ; *Madame de Pompadour*, d'après Boucher, etc.

ANSELME (saint), né vers le commencement du XIe siècle, mort en 1109. Il était évêque de Lucques. Ayant voulu réformer les mœurs de ses chanoines et les réduire à la vie commune, il éprouva de leur part une telle résistance, qu'il fut obligé de quitter sa ville épiscopale. Nommé par le pape Léon IX légat en Lombardie, il mourut à Mantoue dans l'exercice de sa légation. Son principal ouvrage est un traité dans lequel il cherche à prouver que les princes temporels ne peuvent disposer des biens de l'Eglise. Il a aussi composé une *Apologie de Grégoire VII*.

ANSELME DE RIBEMONT (le comte), chroniqueur français, mort en 1099. Il descendait des comtes de Valenciennes, fit partie de la première croisade et fut tué devant Arcos. Il avait écrit deux *Relations des événements de la croisade*, dont il ne nous reste que la seconde, qui a été recueillie par d'Achéry.

ANSELME (saint), archevêque de Cantorbéry, né en 1033 à Aoste (Piémont), mort vers 1109. Il fut d'abord abbé du Bec, en Normandie, et succéda à Lanfranc dans l'archevêché de Cantorbéry (1093). Exilé par Guillaume le Roux, contre lequel il soutenait les prérogatives du pape et du clergé dans la fameuse querelle des investitures, il fut rappelé par Henri Ier, frère et successeur de Guillaume. Brouillé pour le même motif avec le nouveau roi, saint Anselme se retira en France, puis en Italie, jusqu'à ce que le feu de ces disputes fût éteint. Il retourna alors à Cantorbéry, où il mourut à l'âge de soixante-seize ans. Saint Anselme exerça une grande influence sur le mouvement philosophique et religieux de son siècle, dont il fut l'un des prélats les plus savants et les plus éclairés. On le considère comme le plus grand métaphysicien qu'ait eu l'Eglise depuis saint Augustin, et comme le créateur de la théologie scolastique. Le premier il essaya d'appeler la philosophie et la raison au secours des vérités religieuses, et donna une nouvelle démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la nécessité de l'existence d'un être parfait ; argument que, plusieurs siècles après, Descartes mit en œuvre dans ses *Méditations*. Les plus remarquables de ses ouvrages sont le *Monologium*, le *Proslogium*, *De la Trinité et de l'Incarnation du Verbe*. Ses œuvres ont été publiées par dom Gerberon, Paris, 1675. On a une *Vie de saint Anselme*, par Ch. de Rémusat, Paris, 1852.

ANSELME de Laon, surnommé le *Scolastique*, théologien, mort en 1117. Il dirigea cinquante ans la célèbre école de Laon, où étudièrent Guillaume de Champeaux, Abailard et les hommes les plus illustres du temps. Son principal ouvrage est une glose de Pierre Lombard.

ANSELME (P. DE GUIBOURS, dit le P.), augustin déchaussé, né à Paris, vers 1625, mort en 1694. Il est auteur d'une *Histoire généalogique et chronologique* de la maison de France et des *grands officiers de la couronne*, qui fut continuée par les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, et devint par là un travail important, source de renseignements utiles.

ANSELME (Antoine), prédicateur, né dans l'Armagnac en 1652, mort en 1737. Il jouit comme prédicateur d'une vogue extraordinaire pendant plus de trente ans, et fut surnommé le *Petit Prophète*, entra en 1710 à l'académie des Inscriptions et devint abbé de Saint-Sever. Ses *Sermons* ont été publiés en 1731. Mme de Sévigné parle de lui dans une lettre du 8 avril 1689.

ANSELME (Jacq.-Bern.-Modeste D'), général, né à Apt, en 1740, mort en 1812. Commandant de l'armée du Var en 1792, il s'empara du comté de Nice, essuya quelques revers, fut accusé d'avoir toléré le pillage du pays, suspendu de ses fonctions et emprisonné jusqu'au 9 thermidor.

ANSELME (Jean-Baptiste-Eugène BERT, dit), acteur français, né à Charolles (Saône-et-Loire), le 23 février 1821, mort en 1858, fit ses études au collége de Lyon et vint à Paris en août 1840. Il entra au Conservatoire dans la classe de Michelot, passa de l'emploi des premiers comiques à celui des manteaux, qui convenait mieux à sa physionomie, et débuta deux ans après au théâtre de l'Odéon, sous le nom d'Anselme, que depuis il a conservé à la scène. Mais il abandonna bientôt l'Odéon, et quitta même pendant quelques années la carrière dramatique. Il la reprit en 1846, obtint à la Comédie-Française une première audition, qui n'eut aucun résultat. Après être resté attaché au théâtre de Nantes pendant un an, il reparut à l'Odéon, où il tint tous les rôles de grimes et de financiers dans plusieurs ouvrages nouveaux et quelques reprises. A la suite du *Voyage à Dieppe*, pièce dans laquelle il s'était fait remarquer, il fut enfin engagé aux Français (1er juin 1851). L'acteur Micheau étant mort, Anselme lui succéda dans tout l'ancien répertoire. Il a créé avec succès plusieurs rôles, entre autres : Thomassin, dans le *Sage et le Fou* (Saunders, dans *Sullivan*; Sandoval, dans *Murillo*, Babenhausen, dans *Romulus*; Rigaud, dans les *Jeunes Gens*, etc. — Sociétaire de la Comédie-Française en décembre 1855.

ANSELMI (Michel-Ange), peintre italien, né à Lucques, en 1491, de parents parmesans ; mort vers 1554. Il étudia d'abord la peinture dans l'atelier du Sodoma, si nous en croyons Resta ; et, selon d'autres, sous la direction de Bartolommeo Neroni, surnommé Riccio, qui avait épousé la fille du Sodoma, et dont il était lui-même le parent. C'est d'après un dessin de ce Riccio qu'il peignit, dit-on, la *Visitation* qu'on voit dans l'église Fonte-Giusta, à Sienne ; il ne fit, du reste, qu'un court séjour dans cette dernière ville, et vint se fixer à Padoue vers 1505. Ayant fait dans la suite la connaissance du Corrége, qui était moins âgé que lui, il s'attacha à imiter sa manière et y réussit si bien, qu'il fut jugé digne de peindre à côté de ce maître dans la cathédrale. La peinture la plus importante qu'il ait exécutée pour cette église est une *Apparition de sainte Agnès à sa famille*, qui a moins souffert des injures du temps que des restaurations maladroites dont elle a été l'objet. La coupole de Saint-François *del Prato* et la belle fresque de l'église de la Steccata, représentant l'*Adoration des Mages*, sont bien conservées ; Vasari a prétendu que Jules Romain avait fourni les cartons de cette dernière composition, mais on a prouvé depuis qu'il en a fait seulement donné l'esquisse. Ces divers ouvrages font beaucoup d'honneur à Anselmi, qui serait plus célèbre hors d'Italie, s'il ne s'était pas occupé presque exclusivement de peintures murales. D'après Lanzi, ses contours ont un caractère grandiose ; ses têtes sont profondément étudiées ; ses teintes sont traitées et elles révèlent une certaine prédilection pour le rouge, qu'il varie et nuance à merveille. Son côté faible est la composition, où il se montre parfois un peu confus.

Les tableaux d'Anselmi sont très-rares : un des meilleurs, qui provient, croyons-nous, de l'église Saint-Etienne, de Parme, se voit au Louvre ; il représente la Vierge et l'Enfant Jésus, environnés par une gloire d'anges, avec saint Etienne et saint Jean-Baptiste en adoration. Michel-Ange Anselmi, que l'on nomme quelquefois Michel-Ange de Lucques ou Michel-Ange de Sienne, ne doit pas être confondu avec le suivant.

ANSELMI (Giorgio), peintre italien, né à Vérone, mort en 1797. Son principal ouvrage est la fresque de la coupole de l'église Saint-André, de Mantoue.

ANSENSIS PAGUS, nom latin du pays d'Anse.

ANSER v. a. ou tr. (an-sé — rad. *anse*). Techn. Garnir d'une anse : ANSER *un vase.*

ANSER, nom latin du Serchio, rivière d'Italie.

ANSER, nom latin de l'oie, sous lequel quelques naturalistes ont désigné ce palmipède.

ANSÉRIDE adj. (an-sé-ri-de — du lat. *anser*, oie, et du gr. *eidos*, ressemblance). Ornith. Qui ressemble à l'oie. || On dit aussi ANSERIEN ET ANSERINE.

— s. m. pl. Famille de l'ordre des palmipèdes, comprenant les oies, les bernaches, les canards, etc.

ANSÉRIEN, ENNE adj. V. ANSÉRIDE.

ANSÉRINE adj. f. (an-sé-ri-ne — du lat. *anserinus*, qui appartient à l'oie). Se dit de la peau de l'homme, quand elle est couverte de petites aspérités analogues à celles que présente une oie plumée. Ce phénomène se produit presque toujours par l'action d'un grand froid, d'un frisson de fièvre ou d'un mouvement de peur. L'expression vulgaire est *chair de poule*.

— s. f. Bot. Genre de la famille des chénopodées.

— **Encycl.** Le genre *anserine*, type de la famille des *chénopodées*, doit son nom, ainsi que celui de *chenopodium* qu'il a reçu des botanistes (*chên*, oie ; *pous*, *podos*, pied), aux feuilles larges, anguleuses, semblables à la patte palmée de l'oie, que présentent plusieurs de ses espèces. Les principaux caractères de ce genre sont les suivants : des fleurs hermaphrodites dépourvues de bractées ; un périanthe herbacé ordinairement composé de cinq sépales réunis par la base ; des étamines le plus souvent au nombre de cinq ; un akène déprimé, enveloppé plus ou moins complétement par le périanthe ; une graine presque toujours horizontale ; enfin, un embryon annulaire.

Les diverses espèces d'*anserines* sont annuelles, glabres, souvent couvertes d'une poussière farineuse, la plupart très-communes dans les lieux cultivés, autour des habitations, le long des chemins. Les principales sont : l'*anserine fétide*, espèce à feuilles entières, connue vulgairement sous le nom de *vulvaire*, d'*arroche puante*, qui exhale de toutes ses parties, surtout quand on les froisse entre les doigts, une odeur extrêmement désagréable ; on lui attribuait autrefois la propriété de calmer les douleurs après l'accouchement ; l'*anserine blanche*, très-abondante dans les champs à la fin de l'été, ainsi nommée parce que ses feuilles sont d'un vert pâle ; ses graines lisses et luisantes lui ont fait donner le nom d'*anserine à graines lisses* ; l'*anserine verte*, aux feuilles d'un vert foncé en dessus, aux graines finement ponctuées ; l'*anserine glauque*, décrite aussi sous le nom de *blète* ou *blite glauque*, et qui se rapproche en effet du genre blète par ses graines, dont quelques-unes sont verticales ; l'*anserine des murs*, que l'on trouve le long des murs et parmi les décombres.

Plusieurs espèces comprises aujourd'hui dans les genres *blète* et *ambrine*, ont retenu le nom d'*anserine*, dont elles ont été détachées. Ainsi le genre blète nous offre l'*anserine rougeâtre* (*blète polymorphe*), l'*anserine Bon-Henri* (*blète Bon-Henri*), vulgairement appelée *Epinard sauvage*, l'*anserine Tout-bonne*, *épinard sauvage*, dont les feuilles sont mangées en guise d'épinards dans certaines localités. Dans le genre *ambrine*, nous trouvons l'*anserine hérydie* (*ambrine botryde*), qui croît dans les lieux sablonneux du midi de la France, et qui a été autrefois employée en médecine comme excitante en raison de ses propriétés aromatiques ; l'*anserine ambroisie* (*ambrine ambroisie*), connue vulgairement sous les noms de *thé du Mexique*, *thé des jésuites*, *ambroisie*, espèce originaire du Mexique, cultivée depuis longtemps dans nos jardins, et naturalisée dans plusieurs contrées du midi de la France, notamment aux environs de Toulouse ; elle répand de toutes ses parties une odeur aromatique très-pénétrante, et on l'emploie quelquefois en infusion comme stomachique.

ANSÉRINÉ, ÉE adj. V. ANSÉRIDE.

— s. f. pl. Tribu de plantes de la famille des chénopodées, caractérisée par un embryon annulaire, et dont les genres principaux sont : anserine (chenopodium), blète (blitum), betterave (beta), etc.

ANSÉRINETTE s. f. (an-sé-ri-nè-te — du lat. *anser*, oie, avec une terminaison diminutive). Petite oie, jeune oie. || Peu usité.

ANSÉRIPÈDE adj. (an-sé-ri-pè-de — du lat. *anser*, *anseris*, oie ; *pes*, *pedis*, pied). Zool. Dont les pieds ressemblent aux pattes de l'oie.

ANSES D'ARLET (LES), bourg de la Martinique (Antilles), sur la côte S.-O. de l'île, arrond. et à 12 kilom. S. de Fort-Royal ; 1,800 hab. Café à petits grains, réputé le meilleur de l'île.

ANSETÉ, ÉE adj. (an-se-té — rad. *anse*). Qui a une anse. || Inusité.

ANSETTE s. f. (an-sè-te — diminutif de *anse*). Petite anse. || Peu usité.

— Attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix.

— Mar. Bout de corde, terminé en forme d'anneau.

— Techn.